



Digne-les-Bains, le 26 mars 2018

## Sondages géotechniques

**RN 202 – Pont de Saint Joseph – Commune d’Annot**

### COUPURE TOTALE DE LA CIRCULATION

**Les nuits de semaine  
du mardi 3 avril au vendredi 20 avril 2018  
de 21h00 à 05h00**

Dans le cadre des compléments d'investigations menés actuellement sur le Pont Saint Joseph, des sondages géotechniques devront être réalisés en pleine voie.

**Des coupures totales de circulation de la RN 202, au droit du pont de Saint Joseph, situé entre Rouaine et Annot, sont programmées du mardi 3 avril au vendredi 20 avril 2018, entre 21h00 et 05h00, les nuits suivantes :**

#### Semaine 14

- nuit du mardi 3 au mercredi 4 avril
- nuit du mercredi 4 au jeudi 5 avril
- nuit du jeudi 5 au vendredi 6 avril

#### Semaine 15

- nuit du lundi 9 au mardi 10 avril
- nuit du mardi 10 au mercredi 11 avril
- nuit du mercredi 11 au jeudi 12 avril
- nuit du jeudi 12 au vendredi 13 avril

#### Semaine 16

- nuit du lundi 16 au mardi 17 avril
- nuit du mardi 17 au mercredi 18 avril
- nuit du mercredi 18 au jeudi 19 avril
- nuit du jeudi 19 au vendredi 20 avril

**Deux déviations locales distinctes sont mises en place pour chaque sens de circulation avec des restrictions de gabarit et de tonnage :**

- **Pour le sens Digne → Nice**, déviation par les RD 955 et 908 entre Saint-André-les-Alpes et Les Scaffarels : cette déviation est interdite aux véhicules de poids total autorisé en charge (PTAC) supérieur à 12 t et aux véhicules de hauteur supérieure à 3,8 m.

Contact presse : 04 92 36 72 10

Courriel : [pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)



@Prefet04



facebook.com/Préfet-des-Alpes-de-Haute-Provence

- **Pour le sens Nice → Digne**, déviation par les RD 610, 710 et 10 entre Entrevaux et Rouaine : cette déviation est interdite aux véhicules de PTAC supérieur à 12 T.

Pour les véhicules interdits sur les déviations, l'itinéraire Digne ↔ Nice est conseillé par le réseau autoroutier A51 et A8 via Aix-en-Provence.

Les usagers sont invités à organiser leurs déplacements de manière à éviter les périodes de coupures et ainsi éviter l'attente à proximité du chantier.

---

Contact presse : 04 92 36 72 10

Courriel : [pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)



@Prefet04



facebook.com/Préfet-des-Alpes-de-Haute-Provence